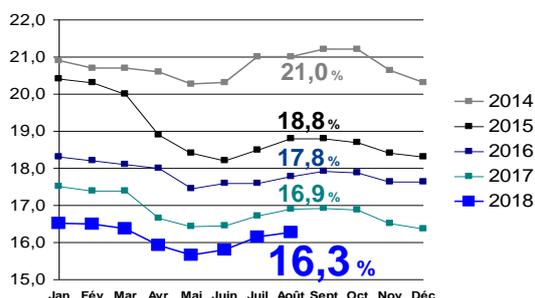


Août 2018 : Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi au plus bas depuis 1990

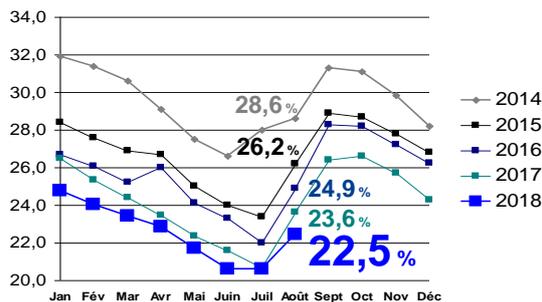
Fin août, Bruxelles compte 8.605 jeunes chercheurs d'emploi. En comparaison avec la même période, ce nombre n'a jamais été aussi bas depuis 28 ans. Par rapport à l'an dernier, cela correspond à une baisse de 756 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans (-8,1%), de 1.535 qu'en août 2016 (-15,1%) et de 2.723 qu'en août 2015 (-24,0%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de plus d'un tiers depuis 2014 (33,8%, soit -4.394 personnes). Le chômage des jeunes est en baisse continue depuis 63 mois. Il atteint un taux de 22,5%.

Le taux de chômage global s'élève quant à lui à 16,3%, cela correspond à 91.290 chercheurs d'emploi. Il faut remonter à août 1992 pour retrouver un taux si bas. Cette 46^e baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.756 personnes par rapport à 2017 (-2,9%), de 6.235 personnes par rapport à 2016 (-6,4%) et de 11.683 personnes par rapport à 2015 (-11,3%). En comparaison avec août 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 20.339, soit une baisse de 18,2% en 4 ans.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-2.756 unités

Chômage des jeunes
-756 unités

Évolution du taux de chômage

Fin août 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,3% (15,4% pour les hommes et 17,3% pour les femmes). En août 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,9%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin août 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 91.290 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.756 personnes par rapport à l'année précédente (-2,9%).

On compte au cours du mois d'août 9.764 entrées dans le chômage (7.117 réinscriptions et 2.647 nouvelles inscriptions) contre 9.147 sorties, soit une augmentation sur une base mensuelle du nombre de DEI de 617 personnes (+0,7%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – août 2018

	août 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	91.290	100,0%	617	0,7%	-2.756	-2,9%
Catégorie						
DEDA ¹	63.588	69,7%	-24	0,0%	-683	-1,1%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.337	4,8%	767	21,5%	-473	-9,8%
Autres DEI	23.365	25,6%	-126	-0,5%	-1.600	-6,4%
Sexe						
Hommes	47.172	51,7%	-51	-0,1%	-1.713	-3,5%
Femmes	44.118	48,3%	668	1,5%	-1.043	-2,3%
Age						
- 25 ans	8.605	9,4%	712	9,0%	-756	-8,1%
25 - 49 ans	58.886	64,5%	-54	-0,1%	-2.491	-4,1%
50 ans + ²	23.799	26,1%	-41	-0,2%	491	2,1%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	33.112	36,3%	730	2,3%	-1.302	-3,8%
1 - 2 ans	13.472	14,8%	6	0,0%	-973	-6,7%
2 ans +	44.706	49,0%	-119	-0,3%	-481	-1,1%
Niveau d'études						
Faible ³	59.299	65,0%	-576	-1,0%	-2.624	-4,2%
Moyen	18.645	20,4%	487	2,7%	-324	-1,7%
Élevé	13.346	14,6%	706	5,6%	192	1,5%
Usagers du CPAS	12.775	14,0%	-651	-4,8%	n.b.	n.b.
Taux de chômage						
Total	16,26		+0,11		-0,63	
Hommes	15,42		-0,02		-0,83	
Femmes	17,28		+0,26		-0,37	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 63.588 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocation (DEDA), 4.337 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.365 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 91.290 DEI inscrits en août 2018, 12.775 CE sont usagers du CPAS (soit 14,0% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.605 jeunes DEI, 1.987 sont usagers du CPAS, soit 23,1%.

On constate une diminution de 1,1% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-473 unités, -9,8%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 6,4% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – août 2018

		août 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		8.605	100,0%	712	9,0%	-756	-8,1%
Catégorie	DEDA	2.536	29,5%	-30	-1,2%	-57	-2,2%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.273	38,0%	655	25,0%	-422	-11,4%
	Autres DEI	2.796	32,5%	87	3,2%	-277	-9,0%
Sexe	Hommes	4.532	52,7%	266	6,2%	-308	-6,4%
	Femmes	4.073	47,3%	446	12,3%	-448	-9,9%
Durée d'inoccupation	- 1 an	5.991	69,6%	679	12,8%	-498	-7,7%
	1 - 2 ans	1.548	18,0%	-3	-0,2%	-16	-1,0%
	2 ans +	1.066	12,4%	36	3,5%	-242	-18,5%
Niveau d'études	Faible	4.659	54,1%	65	1,4%	-493	-9,6%
	Moyen	3.203	37,2%	329	11,4%	-191	-5,6%
	Élevé	743	8,6%	318	74,8%	-72	-8,8%
Usagers du CPAS		1.987	23,1%	-93	-4,5%	n.b.	n.b.

Source : Actiris

On compte 8.605 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une hausse du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 712 unités (+9,0%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-756 DEI, soit -8,1%) par rapport au mois d'août 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 23,6% en août 2017 à 22,5% en août 2018, affichant donc une baisse de 1,1 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois d'août 2018, Actiris a reçu un total de 29.829 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 8.378.



Durant le mois d'août 2018, Actiris a reçu directement 2.980 offres d'emploi. Ceci correspond à une légère diminution de 14 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.566 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 168 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en août 2018, Actiris a traité 830 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 21,6% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be